

Le 18 décembre 2017

Situation financière des hôpitaux : la CSMF dénonce le coup de com' du président de la FHF

La CSMF s'insurge contre les propos de Frédéric Valletoux, président de la Fédération Hospitalière de France (FHF), qui estime que le gouvernement souhaite « *faire payer aux hôpitaux le dynamisme des dépenses* » de la médecine de ville et que le coût de la nouvelle convention médicale passée avec les médecins libéraux est « *sous-estimé* ».

Quel est le rapport entre la situation financière des hôpitaux publics et la convention médicale puisque leurs objectifs de dépense et leur budget sont séparés ? Sur quelle argumentation sérieuse s'appuie l'affirmation gratuite de Monsieur Valletoux d'un coût « *sous-estimé* » de la dernière convention médicale ?

La CSMF préfère les faits aux effets de communication.

Oui, Monsieur Valletoux, l'hôpital a besoin de se restructurer. Rappelons qu'en France, la part des dépenses hospitalières (41%) est supérieure à la moyenne de l'UE-15 (38%).

Oui, Monsieur Valletoux, le système de santé français a besoin de se recentrer sur les soins de ville en y accordant plus de moyens. On ne peut exhorter indéfiniment les médecins libéraux à assurer le virage ambulatoire sans leur en donner les ressources nécessaires ! Sans oublier que la médecine de ville a déjà absorbé une large part des transferts d'activité de l'hôpital. Chaque année, les prescriptions hospitalières exécutées en ville (PHEV) contribuent à grignoter la moitié de l'augmentation de l'ONDAM de ville. Et le développement de l'activité ambulatoire de l'hôpital, en particulier en chirurgie, a entraîné une plus grande sollicitation des médecins de ville.

Alors que nous devrions être dans une logique complémentaire, associée à une saine concurrence, pour la bonne prise en charge de la santé des Français, il serait préférable de construire ensemble l'offre de soins dans les territoires, plutôt que de s'invectiver sans fondement.

Dr Jean-Paul Ortiz - Président
06 07 86 08 83
jp.ortiz@csmf.org

Relations presse : Shakti Staal
01 43 18 88 17 / 06 77 58 25 08
com@csmf.org

Créée en 1928, la Confédération des Syndicats Médicaux Français est le premier syndicat de médecins français. Elle regroupe des syndicats de médecins libéraux généralistes et spécialistes et deux structures nationales, Les Généralistes-CSMF (médecins généralistes) et l'UMESPE (médecins spécialistes). Elle fédère également 101 syndicats présents dans chaque département de métropole et d'outre-mer, les médecins à exercice particulier (MEP) et les médecins hospitaliers exerçant en libéral.

Elle défend et représente ses membres dans les différentes négociations, tables rondes auprès des institutions publiques notamment. Elle contribue tout au long de leur pratique à la formation permanente et les accompagne tout au long de leur parcours.

Dans ses valeurs, la CSMF revendique l'indépendance et la probité de la médecine, défend un contrat avec la société et l'esprit conventionnel. Elle soutient une médecine « libérale et sociale », véritable acteur économique, d'innovation et de progrès. Elle assure la défense syndicale individuelle et collective de tous les médecins libéraux. Elle est présidée par le Dr Jean-Paul Ortiz, médecin néphrologue, depuis mars 2014.